



Informations communales

Vente de bois de feu

La bourgeoisie de Saicourt vous offre la possibilité de commander votre bois de feu en allant sur le site de ValForêt SA : www.valforet.ch.

Assemblée municipale du 21 juin 2021

Conformément à l'article 62 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée du 21 juin 2021 sera déposé publiquement durant 20 jours à compter de la présente publication. Il peut être consulté au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Pendant le dépôt public, une opposition peut être formée par écrit devant le Conseil municipal.

Horaire d'été de l'administration

Du 5 au 23 juillet 2021, le bureau municipal sera ouvert les mardis de 10h00 à 11h00 et de 15h00 à 16h00 ou sur rendez-vous pris au préalable par téléphone.

Fermeture de l'administration

L'administration municipale sera fermée du 26 juillet au 13 août 2021. Reprise de l'horaire normal dès le lundi 16 août 2021. Les personnes désirant consulter des dossiers déposés publiquement durant la fermeture (demandes de permis de construire par exemple) sont priées de contacter le Maire, Markus Gerber, au 079 612 81 04 ou le vice-maire, Pierre Mosimann au 032 483 20 83 afin de convenir d'un rendez-vous.

Le Conseil municipal et le personnel souhaitent un bel été à toute la population.

Le Fuet, le 30 juin 2021

Conseil municipal